

TERMES DE REFERENCE

Mission d'Evaluation Externe Finale

Programme :	Handicap International Haïti
Lieu de la mission :	Port-au-Prince
Type de la mission :	Mission d'Evaluation Externe Finale
Durée :	15 jours ouvrables à déterminer avec l'évaluateur
Période :	A partir du 14 novembre 2016
Date de l'intervention :	Du 14/11 au 02/12
Qui a demandé la mission :	Fredely JEAN, Chef de projet ISE
Nom de la personne contact :	Fredely JEAN
Nom de projet appuyé :	Projet ISE : Insertion socio-économique des personnes handicapée à Port au Prince, HAÏTI

CONTEXTE

La structure démographique du pays se caractérise par une population jeune (56,4% de moins de 18 ans) avec 40% de la population totale vivant en zones urbaines. On estime que le tremblement de terre de 2010 a entraîné une perte de 8,5% des emplois existants, à savoir dans le commerce, le tourisme, les transports et les communications. De manière générale, le tableau brossé par les profils moyens de subsistance indique une stratification de la richesse qui empêche les pauvres d'évoluer sur l'échelle sociale; sans accès à un capital pour investir, les ménages pauvres ont peu de chances d'améliorer leur situation sans que des actions spécifiques ne les y aident.

Une insécurité alimentaire chronique, une forte vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et une difficulté des ménages à anticiper pour couvrir les principaux postes de dépenses du foyer : nourriture, écolage, loyer et pour les personnes handicapées, les soins de santé et de réadaptation, encore payants.

Les personnes handicapées restent en situation de grande vulnérabilité économique par manque de ressources financières et/ou techniques pour reprendre une activité économique. Certaines d'entre elles restent dépendantes de leur communauté et de leur entourage par manque de confiance dans leurs capacités à s'investir avec succès dans une activité économique.

Avec un taux de 40.6% de chômage (PNUD 2012), l'accès à des revenus décents est un enjeu fondamental du redressement économique d'Haïti. Les personnes handicapées sont plus touchées par le chômage que les autres personnes, victimes de représentations négatives des employeurs, des institutions financières et des centres de formations professionnels.

Descriptif de l'action du projet à évaluer

Depuis 2014, Handicap International a reçu le financement de plusieurs bailleurs, dont la Direction Générale du Développement (DGD) et le Programme Québécois de Développement International (PQDI) pour la réalisation d'un projet visant l'amélioration de l'insertion économique en Haïti.

Le projet utilise une double approche (twin - track approach) qui dans l'insertion économique se décline de la manière suivante:

- 1) L'accompagnement social personnalisé des personnes handicapées vers la quête de leur autonomie et leur participation sociale.
- 2) L'accompagnement des acteurs de développement économique pour devenir plus inclusif selon la méthodologie de l'AIATAC, en vue de faciliter l'accès des personnes handicapées aux différents services.

Titre du projet :

Insertion socio-économique des personnes handicapées à Port au Prince, HAÏTI

Objectifs du projet

Objectif général :

Insertion socio-économique des personnes handicapées à Port - au - Prince

Objectif spécifique

Les personnes handicapées améliorent leur insertion socio-économique au sein de leur communauté dans la zone métropolitaine de Port au Prince.

Zones géographiques ciblées par l'action : Zone métropolitaine de Port-au prince, plus particulièrement, Carrefour et Croix des Missions.

Résultats escomptés et principales activités du projet :

Résultat 1 : « Etude », Les poches de développement économique et les principaux acteurs du développement économique sont identifiés dans une zone urbaine (Carrefour et la Croix des Missions) et une zone rurale

- Etude de des poches de développement économique en zone urbaine et en zone Rurale
- Recensement des marchés, centres de formations professionnelles et des Instituts de Micro-Finance dans la zone urbaine du projet :
- Production et diffusion de l'étude

Résultat 2 : « Soutien organisationnel », l'organisation à base communautaire, partenaire du projet a la capacité d'accompagner des personnes handicapées dans la réalisation de leur projet d'insertion économique.

- Diagnostique organisationnel et identification des besoins en renforcement de capacité organisationnel
- Mise en place de formation (gestion administrative et logistique, le cycle de projet, la recherche de fonds...)
- Formation sur le projet personnalisé et l'accès à l'entreprenariat :
- Formation au plaidoyer et à la conception de sessions de sensibilisation
- Conception et diffusion d'un document sur « accessibilité et adaptation de l'environnement de travail »

Résultat 3 : « Accompagnement individuel », Les personnes handicapées sont accompagnées pour le montage et la mise en œuvre durable de leur projet d'activité économique

- En appui aux employés de Kore Lavi, définition de 210 projets personnalisés pour renforcer et/ou développer l'activité économique des bénéficiaires présélectionnés.
- Mise en œuvre du projet personnalisé : Formations/coaching par l'équipe projet sur l'entrepreneuriat, la gestion d'activités économiques, ou la recherche d'emploi ; et/ou incitation à l'épargne ; et/ou référencement vers des services paramédicaux ; et/ou adaptation/sécurisation de l'environnement de travail ; et/ou référencement vers des sources de financements ; et/ou distribution d'un kit professionnel ou transfert en cash ; Evaluation intermédiaire et finale.
- Conception et réalisation de microprojets (formations professionnelles courtes, accessibilité d'un marché, ...) identifiés avec les membres de la communauté, les OPH, les leaders communautaires et les porteurs de projet favorisant la réalisation de leur projet économique

Résultat 4 : « Accompagnement des acteurs », les acteurs de relèvement économique sont plus inclusifs et favorisent la faisabilité et durabilité des projets personnalisés à vocation économique

- Accompagnement de 4 acteurs de relèvement économique identifiés en activité A.1.2:
- Etablissement d'un contrat de partenariat pour définir les modalités de collaboration ;
- Sensibilisation des acteurs identifiés sur le handicap ;
- Réalisation d'un diagnostic accessibilité,
- Définition et mise en œuvre du plan d'action accessibilité;
- Mise en place d'un système de suivi des personnes handicapées.

Résultat 5 : « un environnement favorable », le regard porté par la communauté et acteurs de développement économique sur les capacités économique des personnes handicapées a évolué

- Sensibilisation dans les communautés sur le potentiel économique des personnes handicapées :
- Leçons apprises, échanges d'expérience et sensibilisation des acteurs de l'emploi formel (secteur public, privé et associatif),
- Rédaction d'un document de synthèse et diffusion de l'expérience avec des professionnels issus du milieu institutionnel, des entreprises du secteur privé et public, de la société civile et universitaire.

Les groupes cibles :

- Sant Kore Lavi (organisation locale travaillant pour les personnes handicapées)
- Personnels de 4 acteurs de développement économiques

Bénéficiaires finaux

- **Bénéficiaires directs** : au moins 210 personnes handicapées porteurs de projets économiques ;
- **Bénéficiaires indirects** : 1,050 membres de la famille des porteurs de projet économique

JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION ATTENDUE

La réalisation de cette évaluation externe finale «Insertion socio-économique des personnes handicapées à Port au Prince, HAÏTI » intervient à la fin du projet afin d'évaluer les réalisations du projet et de formuler des recommandations pour le projet à venir.

Objectifs de l'évaluation

Objectif General

- Evaluer la mise en œuvre du projet d'insertion socio-économique des personnes handicapées en Haïti.

Objectifs Spécifiques

- Analyser la stratégie d'intervention et les principaux résultats atteints
- Mesurer la capacité de fonctionnement de SKL après le renforcement organisationnel
- Evaluer le processus d'accompagnement des partenaires
- Mesurer le degré d'engagement et d'appropriation du projet par les partenaires
- Formuler des recommandations claires et explicites sur la mise en œuvre d'un nouveau projet.

Les Critères d'évaluation

L'évaluation doit permettre d'apprécier :

- La pertinence des objectifs fixés par le projet, des méthodes employées et le degré d'atteinte des résultats escomptés ;
- L'efficacité du projet et la qualité du pilotage et de la gestion du projet ;
- L'efficience du projet (analyse du rapport entre les moyens employés et les résultats obtenus) ;
- La participation et engagement des partenaires et bénéficiaires face aux choix stratégiques et décisions pris dans toutes les phases d'action du projet
- Les synergies et collaboration entre les acteurs,
- L'impact du projet sur les groupes cibles et les partenaires;
- La pérennité du projet ;
- La prise en compte des aspects transversaux comme le genre,

Résultats attendus de l'évaluation

L'évaluation finale devra établir le bilan relatif aux différents points énumérés ci-dessus, et soulignera les principaux enseignements que l'on peut en retirer en termes de leçons apprises. L'évaluation devra fournir une appréciation générale de la qualité du travail accompli et des résultats obtenus par rapport aux objectifs et indicateurs objectivement vérifiables mentionnés dans le document de projet. Il est également souhaité que l'évaluation accorde une attention particulière au processus d'accompagnement des acteurs pour devenir plus inclusif et au renforcement organisationnel de l'association communautaire Sant Kore Lavi.

De plus, l'évaluation doit intégrer une analyse de la qualité et des modalités partenariales créées dans le cadre du projet, incluant entre autres le partenaire principal Sant Kore Lavi mobilisés pour les divers composants du projet dont l'accompagnement des 210 porteurs de projet et la sensibilisation communautaire pour faire évoluer le regard porté sur les personnes handicapées. L'analyse devra se porter sur le volet de renforcement des capacités de l'association pour bien accompagner les porteurs de projets et notamment sur le renforcement organisationnel de SKL pour son autonomie en tant qu'institution. L'évaluation doit aussi intégrer une analyse de la qualité et des pratiques partenariales avec les autres acteurs dont le Centre Polyvalent de Formation Professionnelle de Carrefour, l'institution PALMIS Mikwofinans Sosyal et le Centre Commercial de Bizoton.

Enfin, il est fortement attendu que la mission d'évaluation finale puisse contribuer à faire ressortir les points forts et les leçons apprises qui pourront être utiles pour le projet en cours et pour d'autres projets à l'avenir tant de Handicap International que des partenaires pour améliorer les pratiques de d'inclusion des personnes handicapées dans les activités d'Insertion Socio-Economique.

L'approche double (twintrack) doit permettre au consultant d'observer l'adéquation entre l'impact du projet porté au niveau de l'environnement (partenariats) et l'impact au niveau individuel, familial et communautaire afin de renforcer l'approche inclusive de l'Insertion Socio-Economique.

Le choix d'une évaluation externe a été privilégié afin de :

- Contribuer à assurer l'indépendance, l'impartialité et la crédibilité du processus d'évaluation ;
- Apporter une expertise sur les méthodes et techniques d'évaluation ;
- Apporter une expertise dans les secteurs concernés par le projet.

Méthodologie

La méthodologie de l'évaluation sera basée sur deux aspects :

- La revue documentaire (analyse du document de projet, le cadre logique, les rapports intermédiaires, chronogramme, propositions bailleurs pour les projets futurs (DPI, projet ISE),
- Entretiens sur le terrain avec les partenaires et les bénéficiaires du projet.
- D'autres documents pourront être disponibles sur demande du consultant.

Interlocuteurs

- Directeur du programme HI Haïti ;
- Coordonnateur Opérationnel ;
- La référente technique ISE au siège de la Fédération Handicap International ;
- Chef de projet HI ;
- L'équipe HI projet ISE ;
- Les représentants des partenaires tels le BSEIPH, l'INFP, le Centre Polyvalent de Formation Professionnelle de Carrefour, PALMIS Mikwofinans Sosyal, le Centre commercial de Bizoton, Sant Kore Lavi, la SHAA, CES et Saint Vincent ;
- Les bénéficiaires accompagnés dans le cadre du projet.

- D'autres acteurs de l'insertion économique et professionnelle en Haïti, qui ne sont pas partenaires directs de HI dans le cadre de ce projet (CBM, APEFE, etc.)

Le projet mettra à disposition du consultant les éléments suivants :

- Les outils qui seront utilisés lors de la démarche documentaire et consultative (Les outils de référence ou les outils produits dans le cadre du projet, les rapports annuels) ;
- Le calendrier de travail et de rencontres avec les principaux acteurs partenaires et les bénéficiaires.
- Les moyens logistiques (planification des rendez-vous, salle pour entretien, matériels et fourniture)

Livrables :

- Une restitution orale est proposée à l'issue de la mission d'évaluation à la fin du travail terrain et avant la rédaction du rapport provisoire de l'évaluation.
- La version provisoire du rapport rédigé en français sera présentée au programme Haïti, pour remarques, observations et corrections éventuelles avant établissement et validation du rapport définitif.
- Le rapport final sera rédigé par les (s) consultants (s) et remis en support informatique au programme Haïti 3 jours après avoir intégré les contributions de l'équipe projet.

Le consultant s'engage à :

- Présenter la méthodologie utilisée pour la collecte et l'analyse des informations ;
- Présenter les points forts et les points faibles du projet, assortis des leçons apprises ;
- Mesurer les écarts existants entre ce qui a été réalisé et ce qui était prévu par le projet ;

Calendrier et plan de travail

Le calendrier de travail proposé ne doit pas dépasser 15 jours ouvrables, le consultant devra le prendre en considération dans son offre technique, en particulier le nombre de jours prévus sur terrain ainsi que pour la rédaction et la finalisation du rapport.

- Analyse de documentation et préparation de la mission terrain : 2 jours
- Travail terrain consultant : 6 jours
- Restitution : 1 jour
- Rédaction du rapport provisoire : 3 jours
- Finalisation du rapport et transmission à HI : 3 jours

PROFIL DU (DES) CONSULTANT(S)

- La mission d'évaluation sera menée par un consultant ou une équipe de consultants externes faisant preuve de compétences et d'expérience avérées en matière de méthodes et de techniques d'évaluation de projets.

- Cette équipe ou ce consultant devront faire preuve d'une bonne compréhension des dynamiques sociales des processus de changement social et de l'inclusion des personnes handicapées,
- Avoir une très bonne connaissance du domaine de l'insertion socio-économique
- Il est souhaité que l'équipe d'évaluation ait une bonne connaissance du contexte haïtien et une très bonne capacité d'analyse et de synthèse.
- La connaissance de la gestion du partenariat constitue un atout.

Conditions et procédure de soumission de l'offre

Documents à soumettre :

1. Une brève lettre de motivation ;
2. Un curriculum vitae (formation, expertises et expériences tant dans les champs couverts par le projet que dans ce type d'action) et une liste reprenant les affectations antérieures en mettant l'accent sur les expériences dans le même domaine ou similaire à celui-ci ;
3. Une proposition présentant la compréhension des enjeux de cette évaluation et des termes de références et la méthodologie d'évaluation proposée ;
4. Une proposition financière comprenant les honoraires, transport, etc.

Soumission de l'offre:

Les offres devront être envoyées par e-mail à consultant@handicap-international-haiti.org

Veuillez mettre en référence de votre e-mail: "**Offre de consultance Evaluation ISE – Haïti**"

Date limite d'envoi des candidatures: le 31 octobre 2016

Tous les candidats seront informés par e-mail.

L'offre retenue est celle ayant obtenu la meilleure moyenne technico-financière pondérée.

Une fois que HI aura reçu et analysé les candidatures, elle pourra demander des éclaircissements aux candidats, si cela était nécessaire. L'offre financière pourra également être renégociée.

ANNEXE 1 : QUESTIONS – GUIDES A L'INTENTION DE L'EVALUATEUR

Les questions à prendre en compte lors de cette évaluation concernent la participation, les synergies entre les acteurs, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'impact et les aspects transversaux.

A- Participation

- Dans quelle mesure les bénéficiaires ont été consultés et impliqués dans les décisions dans la mise en œuvre du projet ?

B- Synergies et collaboration entre les acteurs

- Dans quelle mesure les acteurs ont été impliqués dans les orientations et la mise en œuvre du projet ?
- Dans quelle mesure contribuent-ils aux résultats du projet ?
- Dans quelle mesure les différents acteurs collaborent dans la mise en œuvre et ont des actions complémentaires et cohérentes les uns avec les autres ?

C- Pertinence

- Dans quelle mesure le choix du partenaire de SKL en tant qu'acteur d'accompagnement des personnes handicapées dans leur insertion économique était pertinent ? Des 3 ADE ?
- Le choix de ces partenaires répondait-il à des besoins vérifiés de leur part ?
- Le choix de ces 4 acteurs répondaient-ils à des besoins vérifiés dans la communauté ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet et les objectifs d'intervention correspondent-ils aux principes de base du mandat de HI ?
- Dans quelle mesure l'intervention est-elle allée de pair avec les politiques du partenaire gouvernemental ?

D- Efficacité

- Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention sont / seront-ils atteints ?
- Jusqu'à présent, quels sont les effets positifs et négatifs, prévus et imprévus du projet ? A la fois pour SKL et leurs bénéficiaires, pour le CPFPC et les étudiants handicapés, pour Palmis et leurs partenaires handicapés, le marché et les marchands/ clients handicapés
- Quels facteurs ont contribué à la réalisation des objectifs pour ces 4 acteurs ?

E- Efficience

- Comment était le système de rapportage ? A-t-il su fournir un des éléments suffisants pour une bonne gestion ?
- Dans quelle mesure le budget a-t-il été respecté ?
- Les ressources attribuées au projet ont-elles été suffisantes pour atteindre les objectifs fixés ?
- La gestion et la coordination des actions ont-elles été optimales (maîtrise du projet par l'équipe elle-même et son degré d'appropriation) ?

F- Durabilité/ Pérennité

- Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de renforcer l'appropriation à travers SKL, et les 3 ADE ?
- Dans quelle mesure, le projet à améliorer l'insertion professionnelle des personnes handicapées à travers l'entrepreneuriat (AGR accompagné par SKL), l'accès à des marchés (marché Bizoton), l'accès à des formations professionnelles avec le CPFPC, et à des mécanismes de financement avec Palmis ?
- Les outils créés pour accompagner les personnes handicapées par SKL seront-ils utilisés par cet acteur ? Est-il en mesure de continuer les activités sans HI ?
- Les activités mis en place au sein des 3ADE et principalement au sein du CPFPC et de Palmis ont changé la structure et leur ont permis de continuer le processus d'inclusion des personnes handicapées au-delà du projet ?
- Dans quelle mesure les partenaires du projet sont-ils capables et disposés à maintenir les résultats de l'intervention après l'arrêt du soutien HI?

G- Changement (effet et impact)

- Dans quelle mesure les capacités des 4 acteurs ont-elles été développées ou renforcées? Dans quelle mesure ces acteurs sont plus inclusifs aujourd'hui ? (analyse du point de vue des partenaires handicapés de Palmis, des étudiants handicapés du CPFPC, et des marchands du marché de Bizoton).
- Comment le projet a-t-il changé les connaissances et les pratiques des bénéficiaires ciblés?
- L'impact de l'accompagnement de SKL dans la création et renforcement des AGR des bénéficiaires + la qualité de vie des bénéficiaires?

H- Aspects transversaux

- Dans quelle mesure les besoins contrastés des hommes, des femmes, des garçons et des filles ont-ils été identifiés dans l'analyse des besoins?
- Est-ce que les femmes et les hommes apportent une contribution égale à la conception du projet?
- Les données ont été analysées et interprétées en tenant compte du genre, de l'âge et des déficiences avec les différents types de déficiences?

VALIDATION

Demandeur <i>(Nom, Prénom, Date)</i>	Coordinateur <i>(Nom, Prénom, Date)</i>	DP <i>(Nom, Prénom, Date)</i>
<i>JEAN Fredely, 10/10/2016</i>	<i>DELAHAYE Damien, 10/10/2016</i>	<i>STUBBE Catherine, 10/10/2016</i>